



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 107828

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la sensibilisation des jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement agricole, au devoir de mémoire par un soutien financier des projets pédagogiques. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions mises en oeuvre par son ministère pour sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire et, s'il entend engager avec le ministère de la défense un partenariat visant à soutenir les projets présentés par les établissements d'enseignement agricole, à l'instar du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les établissements scolaires relevant de sa compétence.

Texte de la réponse

Les jeunes, inscrits dans les établissements d'enseignement agricole, sont sensibilisés au devoir de mémoire par des projets pédagogiques menés par les professeurs d'histoire ou d'éducation socio-culturelle. Par exemple, cette année, un projet intitulé « Maquisarbres » a été conduit par l'école forestière de Meymac. Reconnaisant le caractère exceptionnellement pédagogique de ce projet, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire a contribué à la réalisation de ce projet afin d'en garder une trace audiovisuelle grâce à un documentaire produit par Educagri Éditions. L'exposition Maquisarbres a été présentée au Sénat en janvier 2011.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107828

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4668

Réponse publiée le : 26 juillet 2011, page 8071